

Questionnaire - liste "Agir ensemble pour Achères"

- Commune : Achères
- Nom de votre liste : Agir Ensemble pour Achères
- Votre contact mobilités : Louis-Armand VIREY

Qualité des transports en commun

- Que pensez-vous de la qualité des transports en commun dans votre commune ?

Problème récurrent sur les lignes du RER A et la ligne L en semaine, pas assez de trains le week-end. La gare d'Achères Grand Cormier n'est pas assez valorisée. Réseau de bus qui pourrait être amélioré, le tram 13 n'apportera qu'un atout mineur du fait de la suppression de l'arrêt au chêne feuillu

- Que proposez-vous pour améliorer les services aux usagers en termes de transports en commun dans votre commune ?

Augmenter la fréquence des RER le soir et le week-end, respect des horaires de passage des bus, entamer des négociations pour un second arrêt du Tram 13 à Achères.

- Si votre commune est desservie par des lignes de bus, que pensez-vous de l'état actuel et de la possibilité d'améliorer :
 - l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite ?
Cette dernière peut être améliorée.
 - L'information voyageurs ? (offre de bus, horaires théoriques et en temps réel) L'appli qui fonctionne le mieux est celle d'IDF Mobilités, mais elle est souvent en retard pour annoncer les perturbations.

Vélo et intermodalité

- Connaissez-vous le [Baromètre vélo](#) ? Avez-vous analysé les résultats pour votre commune ? Oui et oui
- Avez-vous une gare proche ?

- Permet-elle de garer son vélo en sécurité ? Gare d'Achères Ville, il n'y a que simples arceaux et pas en nombre suffisant, ainsi que des "cages" qui ne répondent pas à la demande. Gare d'Achères Grand Cormier, deux arceaux, largement insuffisant et gare difficilement accessible en vélo
- de passer rapidement et simplement du vélo, du trottoir, d'un bus à un train ?

L'accès avec vélo dans le bus n'est pas facilité, mais il n'y a pas vraiment d'intérêt si on reste à Achères. Les ascenseurs de la gare d'Achères Ville sont suffisamment grands pour permettre d'emmener son vélo dans un train, en revanche les règles d'IDF mobilité sur les horaires où les vélos sont acceptés dans les trains réduisent le champ des possibles.

- Connaissez-vous le [Baromètre des villes marchables](#) ? Avez-vous analysé les résultats pour votre commune ? Non mais maintenant oui. Notre ville ne semble pas avoir été étudiée.

Relation avec les usagères et usagers.

- Comment la population est-elle impliquée actuellement dans les décisions sur les sujets de mobilités ? Elle n'est pas impliquée.
- Connaissez-vous des associations impliquées localement sur les mobilités ? (vélo, transports en commun, autres...) Oui
- Prévoyez-vous de consulter régulièrement la population ? Sous quelle forme ? Oui, par des réunions thématiques, en concertations avec les associations déjà impliquées, via l'appli de la ville, les réunions de quartiers, etc.

Nous restons à votre disposition si vous avez besoin d'informations complémentaires.

Cordialement,

Louis-Armand VIREY